



RECUEIL DES FICHES EXPÉRIENCES

2024

Pôle Ressources
Ville et développement social



SOMMAIRE

PRÉAMBULE

Le Pôle ressources ville et développement social, centre de ressources politique de la ville ouest francilien (Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Yvelines), consacre chaque mois la 3ème page de sa lettre d'information Résonances à la valorisation d'une expérience locale sur ces territoires, en lien avec la politique de la ville, et plus largement le développement social et territorial.

Sous forme d'articles, ces fiches expériences restituent les échanges issus d'interviews menées auprès de porteuses et porteurs de projet. Elles rendent compte d'une démarche inscrite dans le temps : genèse, partenariats engagés, forces et/ou difficultés ayant pu être rencontrées, perspectives.

Les articles s'attachent à varier les thèmes, les porteur·seuses de projets - collectivités territoriales, associations, institutions, bailleurs sociaux... -, ainsi que les territoires d'action, tout en donnant à voir la diversité et la richesse des initiatives, ainsi que le dynamisme à l'oeuvre et la capacité à innover face aux défis rencontrés.

L'ensemble des articles réalisés cette année 2024 - par Paul Bertrand, Guillaume Dejardin, Caroline Dumand, Marie Gourgouillon, Mélanie Héroux, Teodora Rangelova, Noémie Siéfert -, est regroupé au sein de ce recueil.

UNE FORMATION POUR ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE AU SEIN DES CENTRES SOCIAUX, FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX, VAL D'OISE - JANVIER/FÉVRIER P.6

COORDONNER LES DISPOSITIFS POUR AMÉLIORER L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES, MISSION LOCALE VAL D'OISE EST - MARS P.8

UNE CONCIERGERIE PARTICIPATIVE, FABRIQUE D'ÉCOQUARTIER ET DE LIEN SOCIAL, ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE RÉCIPROCITÉ, ASNIÈRES-SUR-SEINE - AVRIL P.10

DÉPLOYER ET SOUTENIR UNE APPROCHE GLOBALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE, INSTITUT DE PROMOTION DE LA SANTÉ, SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - MAI P.12

PERMETTRE AUX HABITANT·ES DES QUARTIERS L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ, VILLES DE GENNEVILLIERS, NANTERRE, ASNIÈRES-SUR-SEINE ET CARRIÈRES-SUR-SEINE - JUIN/JUILLET P.14

UNE SEMAINE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, POINT D'ORGUE D'UN PROJET GLOBAL MENÉ PAR LA VILLE, VILLE DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES - SEPTEMBRE P.16

"TOUS AUX ÉCHECS" : D'UN JEU À UN PROJET SOCIAL, VILLE DE NANTERRE - OCTOBRE P.18

FAIRE DU BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT UN LEVIER D'APPRENTISSAGE DU NUMÉRIQUE, ASSOCIATION PIMMS MÉDIATION YVELINES, LES MUREAUX - NOVEMBRE/DÉCEMBRE P.20



Le Pôle ressources ville et développement social, centre de ressources politique de la ville ouest francilien, est un facilitateur au service des acteur·rices du développement des quartiers et des territoires. L'association exerce une mission de qualification, d'information et de mise en réseau auprès des professionnel·les, acteur·rices de la société civile (tels les conseils citoyens) et élu·es de l'ouest francilien, dans les domaines du développement social et territorial.

Direction de la publication : **Guillaume Dejardin, Caroline Dumand**

Direction de la rédaction : **Caroline Dumand**

Contributions : **Paul Bertrand, Caroline Dumand, Mélanie Héroux, Marie Gourguillon, Teodora Rangelova, Noémie Siéfert**

Chargé d'édition : **Kaki Agency**



Val d'Oise

UNE FORMATION POUR ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DES CENTRES SOCIAUX

La fédération des centres sociaux du Val d'Oise a porté une démarche de formation à destination des équipes des centres sociaux de son territoire, en vue de mieux les outiller à l'accueil et l'accompagnement de femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.

Se qualifier pour savoir répondre aux situations de vie des femmes

Les centres sociaux sont des lieux de proximité, qui offrent un accueil inconditionnel, des espaces d'écoute, de rencontres et d'échanges aux habitant·es, sans distinction, avec une attention particulière accordée aux publics les plus vulnérables, dont les femmes victimes de violence font partie, explique Julie Gautier-Anota, déléguée adjointe au sein de la fédération des centres sociaux du Val d'Oise. Or, pendant les confinements, les centres sociaux constatent une amplification du phénomène, notamment des violences conjugales, et font remonter à la fédération des difficultés encore plus prégnantes. *On a pu avoir connaissance de situations de crises, de femmes en grand danger ou se retrouvant à la rue*, poursuit Julie Gautier-Anota. Cette période extrêmement compliquée constitue le point de départ d'une réflexion visant à construire une formation spécifique pour les équipes (salarié·es et bénévoles) des centres sociaux du territoire. La fonction accueil constitue en effet une fonction « socle » au sein de ces structures, ainsi qu'une responsabilité partagée par les équipes, toutes et tous potentielle-

ment susceptibles d'être amené·es à accueillir la parole des femmes. L'objectif consiste donc à donner des clés pour savoir réagir face à une situation soupçonnée ou repérée de violences, pour appréhender la façon d'intervenir, lever les appréhensions autour de la responsabilité face à ce type de problème ou encore renforcer la capacité à gérer émotionnellement la souffrance de victimes.

La coconstruction d'une formation adaptée aux centres sociaux

La démarche, portée par la fédération des centres sociaux du Val d'Oise, est accompagnée par la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS) du Val d'Oise, et facilitée par une intervenante, Adia Sakira. Celle-ci connaît bien les spécificités des centres sociaux, puisqu'elle y a travaillé, et dispose d'une grande expérience dans l'accompagnement des femmes victimes de violences. La formation, sous forme d'un cycle de 5 ateliers, offre des apports théoriques, qui abordent de nombreuses notions nécessaires à une

meilleure compréhension du phénomène, comme les différentes formes des violences (psychologiques, administratives etc.), leurs conséquences (développement de maladies chroniques etc.), les violences et la loi ou encore les cycles et les mécanismes de violences. La dimension théorique est complétée par des temps de mise en pratique. Ceux-ci englobent des moments d'inclusion avec le corps, un travail sur sa posture d'accompagnement (ne pas brusquer les démarches, respecter le pouvoir d'agir des femmes), des exercices d'écoute active (impact que peut avoir la façon d'accueillir, comment tisser une relation de confiance pour aider une personne à parler). Des partenaires extérieurs (juriste du centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF), travailleur·euses sociaux·ales du conseil départemental) sont également intervenu·es pendant cette formation, en partageant leurs connaissances et expériences, en exposant le type d'accompagnement juridique ou social exercé. La formation a bénéficié, entre 2021 et 2022, à une trentaine de salarié·es : référent·es famille, directeur·rices, chargé·es accueil de centres sociaux sur tout le Val d'Oise.

Et un guide-outil conçu comme une capitalisation de la formation

Dans la continuité de la formation, un guide-outil a été conçu par la fédération et la DDETS, marquant leur volonté d'accompagner et de faire évoluer la lutte contre les violences à l'encontre des femmes. *Il a fallu un an de travail pour finaliser ce guide*, souligne Julie Gautier-Anota. Il a été pensé comme un outil individuel, que

chacun·e peut s'approprier comme elle·il le souhaite. Le guide contient des outils pour sensibiliser, des exercices où chacun·e peut effectuer un travail sur ses croyances et ses préjugés ou encore sur ses représentations, ainsi que des questionnements autour de la posture d'accueil et d'accompagnement, qui permettent de guider sa pratique professionnelle. Enfin, une partie « ressources » établit un recensement des partenaires à l'échelle du Val d'Oise. Les équipes des centres sociaux sont invitées à compléter le guide, en repérant les acteur·rices de leurs propres territoires et à travailler avec elles·eux en réseau. *Il est important qu'une orientation et un partage des situations puissent se faire avec les partenaires locaux, comme les travailleur·euses sociaux·ales*, relève Julie Gautier-Anota. Le sujet peut en effet être très impactant, et il faut que chaque personne s'interroge sur ses limites personnelles, dans l'optique de se préserver. Dans une perspective d'essaimage, le livret a été largement distribué aux équipes des centres sociaux. Enfin, l'élaboration d'une nouvelle formation, reprenant l'essentiel pour accueillir en centre social et l'appropriation du livret, a par ailleurs été coconstruite par la fédération des centres sociaux du Val d'Oise et des membres de centres sociaux investis sur le sujet. Les séances de travail et le contenu ont été travaillés avec Adia Sakira. *Cette nouvelle formation, animée de pair-e à pair-e, vise à permettre qu'un maximum des équipes et bénévoles soient qualifié·es, que les centres sociaux poursuivent leurs actions contre les violences à l'encontre aux femmes et contribuent à davantage de justice sociale*, conclut Julie Gautier-Anota.

CONTACT :

- Contact : Julie Gautier-Anota, déléguée adjointe, fédération des centres sociaux du Val d'Oise :
fdcsx95@wanadoo.fr@wanadoo.fr

Pôle ressources ville et développement social - 39 Rue des Bussys - 95600 Eaubonne
- contact@lepoleressources.fr - www.lepoleressources.fr



Est Val d'Oise

COORDONNER LES DISPOSITIFS POUR AMÉLIORER L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES

La Mission locale Val d'Oise Est a mis en œuvre l'expérimentation des Cités de l'emploi au profit des habitant·es des quartiers prioritaires de son territoire, en articulation avec le PRIJ, et en mobilisant l'ensemble des acteur·rices pour favoriser l'insertion des jeunes.

La mission locale Val d'Oise Est repère, accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans en situation de handicap) à l'élaboration d'un parcours personnalisé vers l'emploi sur 26 communes, avec un territoire d'intervention comportant des quartiers populaires de taille importante. Celle-ci positionne l'insertion socioprofessionnelle des jeunes comme un enjeu central. Dès 2018, la structure fait partie des premières à mettre en place le dispositif régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ), dont l'objectif principal consiste à instaurer une démarche permettant d'offrir, comme le souligne Johan Verstraeten, délégué du préfet sur le territoire, un accompagnement individuel renforcé à des jeunes en difficulté d'insertion. Cette initiative s'appuie sur une expérience locale intitulée le Pacte de la deuxième chance, déployée depuis 2016, permettant d'identifier et remobiliser de façon qualitative des jeunes de 16 à 30 ans très éloignés de l'emploi et risquant de basculer dans la délinquance. L'enjeu de fusionner les deux démarches permet un changement d'échelle en ouvrant la possibilité d'accompagner plusieurs centaines de jeunes, en cohérence avec les besoins du territoire. L'objectif consiste, sur l'année, à accompagner 800 jeunes dans tout le Val d'Oise. Le terri-

toire bénéficie également de financements dans le cadre des cités de l'emploi, visant notamment à corriger les effets de la crise en renforçant l'accompagnement des résident·es des QPV particulièrement impacté·es, en permettant une collaboration renforcée entre les acteur·rices contribuant à l'insertion et à l'emploi.

S'appuyer sur le PRIJ pour bénéficier de l'an-crage territorial et partenarial

Les acteur·rices du territoire ont rapidement identifié comme un enjeu central le fait de pouvoir articuler et agir en complémentarité entre le PRIJ et la cité de l'emploi. La mission locale Val d'Oise Est ayant bénéficié de l'expérience réussie du PRIJ, le déploiement de la cité d'emploi s'est réalisé au sein de la structure, en collaboration avec le service relations entreprises. *La cité de l'emploi a pour objectif de lever les freins spécifiques à l'insertion professionnelle, afin d'orienter les personnes vers des formations et les métiers de la transition écologique*, précise Salma Ayachi, coordinatrice adjointe. Pour y parvenir, il s'agit, en premier lieu, de pouvoir identifier le public cible, en mobilisant l'ensemble des professionnel·les et des services de la mission locale (conseiller·ères,

équipe du Contrat d'Engagement Jeune, services du PRIJ et des relations entreprises) ainsi que les partenaires locaux de l'emploi. France Travail (ex Pôle emploi) se positionne en soutien afin de toucher les bénéficiaires au-delà de 30 ans, considérés comme NEET ou en reconversion professionnelle. Des démarches « hors les murs », en partenariat avec les villes du territoire et la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, par la mise en place de forums, complètent les actions de repérage et de promotion de la cité de l'emploi. Ce maillage du territoire a permis d'identifier et d'orienter 84 bénéficiaires vers la cité de l'emploi, puis de les accompagner dans la conception et la concrétisation de leur projet personnalisé. La coopération avec les différents acteur·rices favorise le déploiement de l'offre de services – informations collectives, stage en immersion, recrutement – autour des métiers de la transition écologique, de l'environnement, de l'automobile et de la logistique, avec de nouvelles structures associées, comme les centres de formation du territoire.

Des collaborations qui perdurent au-delà des financements

Les partenaires se sont mieux appropriés le projet de la cité de l'emploi au regard du travail déjà engagé au sein du PRIJ, en s'appuyant notamment sur les groupes de travail opérationnel. *La conjonction des forces du PRIJ et de la cité de l'emploi révèlent une plus grande efficacité et une accélération des objectifs fixés*, affirme Ouissam Moralent, coordinatrice adjointe du projet « Retour vers le visible ». Entre 2022 et 2023, plus de 250 orientations vers la cité

de l'emploi, 84 suivis personnalisés assurés et 33 sorties positives – soit vers l'emploi, une formation qualifiante, en contrat d'insertion, un retour vers la scolarité – qui ne se limitent pas au domaine de la transition écologique, ont été réalisés. Comme l'explique les référentes, la cité de l'emploi se focalise sur le projet professionnel et le PRIJ apporte la levée de tous les freins (sociaux, d'accès aux droits, de mobilité, de santé...). L'articulation et la mutualisation des instances de la cité de l'emploi et du PRIJ permettent à la fois d'assurer une meilleure identification des publics (71% sont de nouveaux bénéficiaires), d'orienter vers les dispositifs de droit commun tel que le Pacea, ou vers le PRIJ, et de proposer un accompagnement aux « visibles freinés ». Les partenaires et les équipes perçoivent également des bénéfices. Les projets menés consolident leurs connaissances dans le domaine et les métiers de la transition écologique. Salma Ayachi indique qu'elle observe une véritable modification des pratiques des professionnel·les sur la mise en place des suivis. La cité de l'emploi s'est achevée en juin 2023, néanmoins, les démarches engagées précédemment perdurent au-delà. Les partenaires poursuivent les collaborations et s'ancrent dans la durée – des journées portes ouvertes sont réalisées tous les mois chez Industreet, de nombreuses orientations des jeunes de la mission locale se poursuivent vers le HUB Tesla et au profit des formations au sein de l'Ecole Être – ou encore, les informations et actualités sont mutuellement partagées. En conclusion, les référentes du projet tiennent à souligner que les dispositifs ont permis un nombre de sorties positives encourageantes, et relèvent néanmoins que les jeunes filles, en tant que bénéficiaires, demeurent minoritaires.

CONTACT :

- Contact : invisibles-prij@mlvoe-mlidf.org

Pôle ressources ville et développement social - 39 Rue des Bussys - 95600 Eaubonne
- contact@lepoleressources.fr - www.lepoleressources.fr



© Réciprocité

Asnières-sur-Seine

UNE CONCIERGERIE PARTICIPATIVE, FABRIQUE D'ÉCOQUARTIER ET DE LIEN SOCIAL

Portée par Réciprocité depuis 2019, la Conciergerie Participative a pour mission de soutenir la vie sociale dans le nouvel écoquartier Seine Ouest d'Asnières-sur-Seine, en développant le pouvoir d'agir des habitant-es et en accompagnant la création d'actions coconstruites.

Un tiers lieu combiné à la Maison du Projet pour construire la vie sociale

Adossée à la Maison du Projet qui la préfigure, la Conciergerie Participative est animée par l'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) Réciprocité depuis sa création en 2019 et les premiers emménagements dans le quartier. Elle vise à porter le pilier " lien social " inscrit dans le cahier des charges de l'écoquartier Seine Ouest. Le fonctionnement de la structure a ainsi été budgété dès la conception, au travers d'une participation des opérateurs (notamment de l'aménageur et du promoteur), puis, au fur et à mesure des emménagements, par une contribution de l'ensemble des habitant-es, via leurs charges. La Conciergerie a ainsi d'abord pu se faire connaître au travers de réunions d'information régulières de l'aménageur et de la mairie d'Asnières-sur-Seine sur l'avancée des travaux. *Il a fallu ensuite redoubler d'efforts et d'inventivité afin de fédérer les habitant-es autour du lieu. Au départ, c'était fastidieux ! Il a fallu présenter le projet en porte-à-porte, organiser une présence au pied des immeubles, aller à la rencontre de tout le monde pour se faire connaître et donner à voir aux habitant-es ce qui pourrait être fait de ce*

lieu, souligne Aurélie Poirrier, responsable du tiers-lieu. Car construire un projet en faveur du lien social dans un quartier qui sort encore de terre ne va pas de soi. D'abord, il s'agissait de proposer les services d'une conciergerie classique aux habitant-es. *Puis nous nous sommes servi-es de cette offre afin de capter du public et amener à la coconstruction d'actions*, renchérit Lise Poulain, également responsable du lieu. La garde de clés, la réception de colis, la mise en place d'une AMAP, la possibilité d'imprimer ou de disposer d'un espace de coworking constituent les premières offres de services gratuites pour les habitant-es.

Susciter l'initiative habitante sur les questions d'animation de la vie de quartier

De cette mission d'information et d'animation, une ressourcerie numérique a d'abord vu le jour. Au travers de groupes Whatsapp, modérés et animés par le tiers-lieu, sont traités des sujets autour de la vie du quartier : l'avancée des travaux et la programmation du lieu, le partage d'informations entre parents ou autour de la pratique sportive. Peu à peu, ces canaux se sont autonomisés, la Conciergerie contin-

ue de gérer uniquement le groupe d'information autour des travaux. Ce groupe est aussi l'occasion de recueillir l'avis des usager-es sur la programmation, à travers la mise en place de sondages réguliers. *Cela reste un moyen important pour faire connaître la structure aux habitant-es qui ne nous ont pas encore identifié*, indique Aurélie Poirrier. De là sont nés peu à peu des projets collectifs, par exemple via la formation de clubs de discussion qui se réunissent de manière régulière dans le lieu mis à disposition gratuitement : club lecture, couture, ou encore petits déjeuners conviviaux. Certain-es habitant-es viennent également proposer des projets de formation entre pairs, comme cet adhérent qui s'est donné comme objectif de former 30% de la population du quartier aux gestes de premier secours. La naissance de ces activités a été accompagnée par la Conciergerie, qui les outille d'abord en termes de communication, de logistique ou de mobilisation, avec l'autonomisation comme finalité. Au-delà de ces actions autoportées, d'autres activités sont mises en place afin de répondre aux besoins exprimés par les usagè-res, avec une participation à un tarif modéré pour les habitant-es du quartier. Yoga, réflexologie, sophrologie... ici encore l'accent est mis sur la proximité, en mobilisant principalement des acteur-ices locaux. La structure peut aussi servir de test à des entrepreneur-euses souhaitant expérimenter leur offre de service.

Rattacher le quartier au reste de la ville

La Conciergerie entend également mettre en lien les commerces et services locaux avec les habitant-es du quartier. La participation du caviste sur les moments d'apéritifs partagés ou encore l'intervention d'Artstock (ressourcerie de décors de théâtre et d'opéra) sur des

ateliers réemploi participent ainsi à leur visibilité, et renforce l'offre du lieu. En outre, la Conciergerie a mis en place un système de bons d'achats avec les petits commerces locaux, destiné à les soutenir en favorisant l'achat local. Elle organise également des festivités avec l'association des commerçant-es, en témoignent les actions mises en place à l'occasion de Noël ou d'Halloween. La structure souhaite désormais s'ouvrir au-delà du quartier, car l'adhésion n'est pas réservée qu'aux seul-es habitant-es. *Nous avons mis en place la possibilité d'adhésions groupées pour des copropriétés qui voudraient nous rejoindre, ainsi que des tarifs modérés pour les revenus modestes*, souligne Aurélie Poirrier. L'idée consiste ici à pouvoir diversifier son public, majoritairement féminin, et se à rapprocher notamment du quartier prioritaire des Grésillons, situé à proximité, en proposant par exemple des chantiers participatifs. Au-delà de cet enjeu, la Conciergerie se prépare surtout à prendre possession de ses locaux définitifs, bien plus grands, qui viendront renforcer son rôle fédérateur sur le quartier. Avec 3 salles, la structure aura dorénavant la capacité de mettre à disposition des espaces pour que des associations locales viennent proposer des actions, dans un secteur où l'offre socioculturelle fait défaut. Mais ces projets impliquent que la structure pense à son modèle. *On souhaite maintenant réfléchir à notre gouvernance, et au moyen d'associer plus étroitement nos usager-es aux comités de pilotage. Nous réfléchissons aussi à la pertinence de doubler le montage juridique d'une association, ce qui nous permettrait d'émarger notamment aux subventions et dispositifs de la politique de la ville, et, pourquoi pas, d'ouvrir un troisième poste*, conclut Aurélie Poirrier.

CONTACT :

- Contacts : Aurélie Poirrier a.poirrier@recipro-cite.fr et Lise Poulain l.poulain@recipro-cite.fr, responsables de la Conciergerie Participative



📍 Saint-Quentin-en-Yvelines

DÉPLOYER ET SOUTENIR UNE APPROCHE GLOBALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Inspiré de la Charte d'Ottawa de 1986, dont un des cinq axes consiste à renforcer l'action communautaire, l'Institut de Promotion de la santé (IPS) de Saint-Quentin-en-Yvelines joue un rôle clé dans le déploiement d'une offre de soins et d'actions en promotion de la santé, en particulier pour les habitant·es les plus éloigné·es des systèmes de santé.

Un service de santé intercommunal conçu comme une pépinière en santé publique

A la fin des années 1990, face au manque d'hôpitaux publics dans l'agglomération et compte tenu d'une volonté politique forte de s'intéresser aux conditions de santé physique et mentale des habitant·es du territoire, un diagnostic santé a été mené afin de faire émerger des priorités d'actions. Dans la continuité de ces observations, l'Institut de promotion de la santé (IPS) est né, poursuivant un double objectif : mettre en place une véritable politique de santé intercommunale sur les communes de l'agglomération, et permettre à des acteur·rices associatifs et hospitaliers, ayant peu de ressources pour se lancer, de bénéficier d'un espace d'expérimentation pour développer leurs actions au plus près des habitant·es et ainsi renforcer l'offre existante. Volontairement situé en plein coeur de l'agglomération, à Trappes, qui recense le plus grand nombre d'habitant·es résidant en quartier prioritaire, 21 structures de soin et de prévention y sont aujourd'hui hébergées, dont récemment la première promotion Yvelinoise des Ambassadeurs en

Santé mentale, porté par la fondation Falret. La majorité de ces structures offre un service in-situ, avec la possibilité de venir consulter des professionnel·les du soin, d'établir un bilan périodique de santé pour les personnes en situation de précarité, d'avoir accès à des consultations vaccinales, psychologiques et sociales, de bénéficier d'un dépistage... Jérémie Ringeval, chargé de mission santé publique et communication à la CA SQY, témoigne : *Beaucoup de services se sont créés à l'IPS, pour ensuite essaimer. C'est le cas par exemple du Lieu Ecoute Jeunes, cofinancé par la CAF et l'agglomération, maintenant présent dans 6 communes, ou encore de la maison des adolescents, initiée à Trappes, qui a ouvert une deuxième antenne à Versailles.* Partant du constat qu'il n'existait pas d'actions à destination des aidant·es à l'échelle de l'agglomération, l'IPS a également créé un groupe de travail dédié avec des représentant·es d'usager·es, des professionnel·les de santé des champs de la gérontologie et du handicap, puis un dispositif "Entr'aidants" itinérant, permettant, au sein des communes, de proposer à des aidant·es des groupes de parole, des ateliers de ressourcement, des financements d'heures d'auxiliaire à domicile...

Offrir des débouchés concrets : une mission d'accueil et d'aller-vers

Avec ses 6 salarié·es, l'IPS propose un accueil généraliste aux habitant·es de l'agglomération, en mettant à disposition brochures, affiches, outils pédagogiques dans le champ social et de la santé. *L'équipe partage une culture commune de la mission d'accueil et le même bagage de formation. Formé·es aux entretiens motivationnels, au renforcement des compétences psychosociales, nous accueillons les habitant·es et savons les réorienter au besoin vers d'autres services ou partenaires,* précise Anne Baekelandt, responsable de l'IPS. Ce dernier se donne également pour mission d'accompagner les professionnel·les et bénévoles du territoire par le biais d'ateliers d'échanges de pratiques, le partage d'outils en lien avec des thématiques transverses telles la prévention des addictions, les premiers secours en santé mentale, la communication Non Violente... Cela permet d'infuser une culture commune autour des missions d'accompagnement sur le territoire et d'amener chacun·e à s'identifier davantage, pour, in fine, mieux orienter les différents publics. Au-delà du volet intra-muros, l'IPS déploie tout un programme d'actions hors les murs, dans un souci d'équité territoriale et pour répondre aux besoins de l'ensemble des communes. *Cela constitue pour nous le préalable de notre démarche intercommunale. Nous organisons des opérations grand public au sein des gares, marchés, vides greniers, emplacements des gens du voyage...* explique Jérémie Ringeval. *Bien que les résultats ne soient pas toujours faciles à mesurer, nous sommes convaincus de la nécessité de faire de la prévention primaire et de la faire bien, et nous souhaitons y associer un débouché, faire en sorte qu'il y ait un impact ensuite pour les personnes*

touchées, une prise en charge si nécessaire et une modification bénéfique de leur comportement en matière de santé. L'IPS a créé également des outils d'animation ou de prévention (ex. photolangage) avec des habitant·es, accessibles aux partenaires du territoire.

Infuser la santé dans toutes les politiques publiques de Saint-Quentin-en-Yvelines

L'IPS porte un Contrat Local de Santé (CLS) à l'échelle intercommunale, ce qui confirme l'inscription et l'ancrage de la santé au sein de la politique de l'agglomération, à l'instar également de son observatoire de santé. Celui-ci met à jour régulièrement des indicateurs autour de la santé, l'éducation, le social, la famille... partagés par l'ARS, l'ORS et la CPAM, et effectue un recensement de l'offre de soins médicosociale présente sur le territoire. Cela leur permet de compléter et nourrir les diagnostics locaux (ABS, CLS...), de mettre en lumière des disparités entre territoires et de dégager des pistes d'actions. *Ces outils sont de véritables aides à la décision pour les communes qui s'en emparent,* explique Anne Baekelandt. La thématique de la santé environnementale, inscrite au sein du CLS, vise par ailleurs à infuser la santé dans toutes les politiques publiques de l'agglomération. *Etant donné que notre service est extérieur, il n'est pas encore pleinement identifié par les autres directions de l'agglomération, alors même qu'il est possible d'être ressources pour de nombreux projets. La transversalité prend du temps.* Néanmoins, comme en témoigne le dispositif sport-santé sur ordonnance que porte l'Institut (mise à disposition de locaux par des communes pour mettre en place des lieux de pratiques de proximité), la coopération entre acteur·rices parvient à se construire sur certains axes.

CONTACT :

- Contacts : Anne Baekelandt Baecklandt, responsable de l'IPS : anne.baekelandt@squy.fr ; Jérémie Ringeval, chargé de mission santé publique et communication à la CA SQY : jeremy.ringeval@squy.fr;



📍 Gennevilliers, Nanterre, Asnières-sur-Seine et Carrières-sur-Seine

PERMETTRE AUX HABITANT·ES DES QUARTIERS POPULAIRES L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE

Porté par 4 villes du nord-ouest francilien et les bailleurs sociaux concernés, en partenariat étroit avec les structures de proximité, le projet VRAC Seine Ouest vise à proposer une offre alimentaire durable et de qualité aux habitant·es, les rendant acteur·rices de la démarche, et renforçant leur pouvoir d'agir en matière d'alimentation.

Vers un Réseau d'achat commun (VRAC) a pour double objectif de permettre « l'accès à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous » et de soutenir la mise en place de systèmes agricoles soutenables et équitables ». Le projet répond aux problématiques de faible implantation d'offres de produits de qualité et de proximité dans les quartiers prioritaires, et au manque de moyens de ses habitant·es pour y accéder. Il mêle une dimension sociale, citoyenne, de par la place accordée aux habitant·es dans le projet, de santé, et écologique – en tenant compte de la durabilité de l'offre alimentaire. La question de la participation des adhérent·es est au cœur du projet : ils et elles choisissent leurs paniers de courses à travers un catalogue qui propose une offre de produits locaux, en circuits courts et/ou agroécologiques et participent à la mise en place des distributions. Ainsi, chacun·e est appelé·e à être bénévole de l'association, en fonction de ses possibilités, autour de différentes missions : mise en place des distributions, aménagement des lieux, passage du vrac au détail... Ce modèle participatif vise à renforcer le lien social au sein des quartiers et à permettre aux habitant·es d'être acteur·rices de leurs choix alimentaires.

Cela se traduit également par leur représentation au sein du conseil d'administration de VRAC, organisé en trois collèges : un collège des financeurs (bailleurs sociaux, partenaires de terrain...), un collège de personnes ressources et un collège d'habitant·es. L'intérêt des producteur·rices est également pris en compte, avec une recherche d'un « prix juste » qui convienne à toutes les parties, en revendant les produits à prix coûtant tout en garantissant un prix d'achat satisfaisant pour les producteur·rices.

Une implantation en plusieurs étapes dans le Nord-Ouest de l'Île-de-France

Ce réseau, existant dans 18 territoires en France et 2 en Belgique, s'est implanté en 2023 à l'Ouest de l'Île-de-France. Le projet a été présenté à plusieurs villes et bailleurs sociaux du territoire par l'Apes (association œuvrant dans le domaine du développement social urbain). Après de premières discussions début 2022, quatre villes ont manifesté leur intérêt : Nanterre, Gennevilliers, Asnières-sur-Seine et Carrières-sur-Seine. Suite aux réunions d'échanges et de concertation, le

projet s'est concrétisé fin 2022 et l'association VRAC Seine Ouest a été créée en janvier 2023. Une coordinatrice a été recrutée, afin d'assurer le lancement opérationnel du projet et mettre en œuvre la démarche, en mobilisant les habitant·es, les partenaires, en participant à la recherche de financements (par le biais d'appels à projets, notamment) et à la gestion logistique. Ce poste, mutualisé pour les quatre villes, est cofinancé par celles-ci, ainsi que par les bailleurs des territoires concernés. Dans le but de faire connaître la démarche, la coordinatrice assure une présence au sein de différents lieux : en pied d'immeubles, aux sorties d'écoles, dans les centres sociaux... Elle propose des dégustations, des ateliers et des permanences, qui sont des occasions de présenter le projet VRAC et de susciter l'envie d'y adhérer. A Gennevilliers, ces actions sont accompagnées par une communication municipale à travers le site de la ville, les réseaux sociaux, le journal communal, et des flyers distribués aux agent·es (dans des crèches, auprès de toutes les directions...). La coordinatrice travaille également en lien étroit avec les structures de proximité, pour la mise à disposition de locaux, pour les distributions et pour la mobilisation du public. Par ailleurs, l'association a noué un partenariat qui lui permet de stocker les denrées alimentaires au sein de la plateforme logistique gérée par l'association APPUI.

De premiers résultats encourageants à Gennevilliers

Après avoir mené ces démarches, les premiers groupements d'achat ont été lancés en septembre 2023. A Gennevilliers, l'association compte 113 adhérent·es en moins d'un an (avec un nombre d'adhésions maximal fixé à 150), dont 73% de résident·es en QPV et une majorité de femmes. Afin

de pouvoir acheter au sein du réseau, les habitant·es deviennent adhérent·es de l'association, par une contribution symbolique d'un euro. La précarité économique est prise en compte, avec une réduction de 10% du montant des achats pour les habitant·es de QPV et de 30 voire 50 % pour celles et ceux qui sont redirigé·es par le CCAS, sans demandes de justificatifs. Le catalogue d'achat de l'association comprend plus d'une vingtaine de références de produits en 2023 (farine, thé, pâtes, huile, produits d'entretien et hygiène...) et les distributions ont lieu au Centre social Aimé Césaire, dans le quartier du Luth à Gennevilliers, une fois par mois. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie en matière d'alimentation de la ville de Gennevilliers, labellisée Plan Alimentaire Territorial (PAT) depuis deux ans. A Gennevilliers, nous avons mené un diagnostic de trois mois pour connaître l'offre alimentaire dans la ville, et nous avons fait le constat d'une absence de boutiques biologiques, de peu de produits biologiques dans les marchés et d'une offre présente seulement dans les grandes surfaces, explique Caroline Casas, cheffe de projet alimentation durable. L'objectif de la ville, en participant au projet VRAC, consiste à répondre à ces enjeux, en favorisant l'accès à une alimentation durable pour les habitant·es. Actuellement, la ville mène une évaluation de sa politique alimentaire. Les retours concernant le projet VRAC se révèlent positifs, mais il semble prématuré d'évaluer l'impact à moins d'un an : certains viennent d'adhérer, ou n'ont passé que quelques commandes, selon Caroline Casas. Actuellement, la ville envisage l'ouverture d'une seconde antenne dans le quartier des Agnettes ou des Grésillons. Celle-ci mène également un projet de maraîchage en dehors de la ville, en Île-de-France ou dans des départements alentours (Oise, Eure-et-Loir, Eure).

CONTACT :

- Contact : Caroline Casas, cheffe de projet alimentation durable, ville de Gennevilliers,
caroline.casas@ville-gennevilliers.fr



© Réciprocité

Montigny-lès-Cormeilles

UNE SEMAINE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, POINT D'ORGUE D'UN PROJET GLOBAL MENÉ PAR LA VILLE

Depuis 2019, la commune de Montigny-lès-Cormeilles porte une démarche partenariale visant à sensibiliser et à lutter contre les violences à l'encontre des femmes, déclinée en plusieurs axes, autour d'une semaine dédiée.

L'égalité de genre est un axe fort des politiques publiques menées par la ville de Montigny-lès-Cormeilles. Celle-ci agit pour promouvoir l'égalité filles-garçons et mène des actions de lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales. Ainsi, depuis 2019, et dans le prolongement du Grenelle contre les violences conjugales, le service prévention-contrat de ville, sur initiative des élu·es, en lien avec les directions relations publiques et affaires culturelles, notamment, réfléchit à la construction d'un programme capable de mobiliser partenaires et habitant·es. *Cela se concrétise autour de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, par une série d'actions et d'événements visant à sensibiliser largement et aussi à renforcer les partenariats entre professionnel·les, pour améliorer la prise en charge des victimes*, explique Ana Brumain, responsable du service prévention-contrat de ville.

Une action collective, portée par un panel de partenaires et d'habitant·es

Ainsi, depuis cinq ans, l'équipe municipale donne rendez-vous aux habitant·es, aux élu·es, aux entreprises, ain-

si qu'aux partenaires (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles -CIDFF-, associations telles que Nouvel horizon, Mon âme sœur...), et implique également les enfants, via le conseil municipal des enfants et des jeunes, pour une marche blanche et citoyenne dans la ville, *une marque de fabrique de la municipalité*, explique Ana Brumain. En 2023, le parcours a démarré place Lucy, quartier de la gare, pour un circuit à travers la ville, se terminant à la salle René-Char, au sein du quartier prioritaire des Francs. Divers espaces, tels des ateliers utilisant l'expression artistique y sont proposés, et des partenaires œuvrant à la lutte contre les violences de genre, comme le pôle psychosocial du commissariat, la police municipale, le CCAS, l'association Mon âme sœur, sont présent·es pour sensibiliser, informer sur les ressources nationales et locales existantes, et libérer la parole. Chaque année, l'évènement bénéficie d'une mise en exergue, grâce à la notoriété de sa marraine, l'actrice Amélie Étasse, qui prononce, suite à la marche, un discours visant à rappeler et défendre les droits des femmes. Une représentation de théâtre clôture ce temps fort. En 2022, un théâtre-débat autour de la pièce « les maux bleus », illus-

trant les formes que peuvent prendre les violences a permis, via des échanges avec une référente sociale du commissariat d'Ermont, une juriste du CIDFF, et les comédiennes, de déconstruire des stéréotypes, d'apporter des éléments de compréhension sur le phénomène de l'emprise ou le cycle des violences.

Des outils pour mobiliser et sensibiliser pendant l'évènement et au-delà

En amont, la municipalité et les partenaires engagés dans la démarche réalisent différents outils de sensibilisation et mobilisent d'autres acteur·rices pour intégrer le projet. Ainsi, en 2023, le service périscolaire de la ville a été impliqué, dans le but de sensibiliser également les enfants. Ceux-ci ont réalisé des lampions qui ont servi à éclairer les personnes présentes lors de la marche. De même, l'association de prévention spécialisée Aiguillage a travaillé avec un groupe de jeunes (filles et garçons), à la réalisation d'un cerisier en bois, qui utilisé comme support pour déposer de petits messages. Les participant·es sont reparti·es avec un tote bag, comprenant un dépliant réalisé par la ville, contenant des informations pratiques comme le numéro du portail national de signalement, l'outil le violentomètre et des ressources locales répertoriées par le service prévention-contrat de ville. *L'idée consiste à diffuser des informations utiles au plus grand nombre, et aussi à favoriser la mise en réseau entre acteur·rices sur le territoire*, explique Ana Brumain. D'autres supports sont utilisés, par exemple les étuis à baguettes (10 000 impressions en 2023 avec les informations concernant la marche), distribués dans les boulangeries, ou encore la réalisation d'un teaser diffusé sur les réseaux sociaux et dans la salle du cinéma privé présent sur la ville.

Une formation de sensibilisation à la lutte contre les violences faites aux femmes

Enfin, la ville a souhaité développer un volet « formation » à la lutte contre les violences faites aux femmes. *Celle-ci s'adresse à tou·tes les agent·es souhaitant être sensibilisé·es, car cela concerne tout le monde, avec des inscriptions qui se font sur la base du volontariat*, relate Ana Brumain. Une seconde session est proposée aux partenaires (conseiller·es en insertion professionnelle, référent·es santé de la mission locale, associations de prévention spécialisée...). Ce sont ainsi environ 60 personnes qui sont formées à chaque session. Cette action est coconstruite en lien avec la police municipale et le docteur Bernard Marc, médecin légiste qui a longtemps exercé dans les commissariats, et y a développé une expertise des violences intrafamiliales. Les questions juridiques sont abordées, ainsi que les différents types de violence. La formation décrypte le phénomène de l'emprise, le cycle de la violence conjugale, et évoque leurs conséquences sur la santé physique et mentale des femmes, mais également celle des enfants, souvent covictimes. Elle vise aussi à outiller, en repérant les signes d'alerte, les symptômes, à travailler sa posture et son langage, pour comprendre comment prendre en charge une victime, ou vers quel partenaire la réorienter, le cas échéant. Enfin, la formation prévoit un temps permettant aux partenaires travaillant sur ce sujet au local de venir se présenter. *Cela permet une fluidification des transmissions et donc, une meilleure prise en charge*, poursuit Ana Brumain, *ainsi qu'une meilleure connaissance du maillage territorial et une mise en réseau plus efficiente*. La ville travaille à la reconduction de l'action en 2024, au travers notamment d'une nouvelle formation et l'idée de la proposer à un territoire plus élargi. Elle souhaite également proposer un nouveau spectacle, abordant la question d'une façon plus moderne, pour sensibiliser également un public de jeunes filles.

CONTACT :

- Contact : Ana Brumain, responsable du service prévention-contrat de ville, ville de Montigny-lès-Cormeilles, ana.brumain@ville-montigny95.fr

Pôle ressources ville et développement social - 39 Rue des Bussys - 95600 Eaubonne
- contact@lepoleressources.fr - www.lepoleressources.fr



Nanterre

« TOUS AUX ÉCHECS » : D'UN JEU À UN PROJET SOCIAL TERRITORIAL

Dans le cadre de la Cité éducative, Nanterre porte un vaste projet visant à rendre accessible la pratique des échecs aux élèves de toutes les écoles élémentaires de la ville.

Initié à la rentrée scolaire de septembre 2021, « Tous aux Échecs », - l'un des premiers projets portés par la Cité éducative de Nanterre, labellisée en juin de la même année -, est né de l'appétence de différent-es professionnel·les éducatifs du territoire pour les échecs, et de la volonté de rendre accessible ce jeu de stratégie prétendument élitiste. Ainsi, en s'appuyant sur des actions en lien avec les échecs déjà mises en place dans certains établissements scolaires, la Cité éducative a pris le parti de coordonner ces activités à travers un objectif commun à toutes les écoles impliquées : un tournoi inter-écoles. Ciblante initialement les élèves de CE1, le projet s'est concrétisé via la mise à disposition d'un professeur d'échecs aux écoles volontaires. Celui-ci a proposé 10 à 12 séances d'apprentissage tout au long de l'année scolaire, en vue de préparer les enfants à la rencontre finale, prévue chaque année en juin. Un contexte digne de vrai-es joueur·euses professionnel·les des échecs a été travaillé : mise à disposition d'un échiquier par binôme et d'un échiquier mural par classe pour les temps de cours, rappel des règles par des arbitres professionnel·les lors du tournoi ou encore matchs chronométrés de 7 minutes par

enfant. Le lieu d'accueil choisi - le Palais des Sports de la Ville -, et l'animation réalisée par des représentant·es officiels, comme la Direction Académique de l'Éducation Nationale, la Préfecture des Hauts-de-Seine et le Maire de Nanterre, visent à valoriser l'importance de l'évènement et l'investissement de tous et toutes, en premier lieu les élèves.

Une mobilisation multi-acteur·rices au service du développement des compétences psychosociales des enfants

L'émulation autour de ce projet a permis de mobiliser de plus en plus de partenaires au fil des années, de donner de la visibilité à la Cité éducative ainsi qu'à l'ensemble des établissements scolaires volontaires et de produire des résultats tangibles. *Les enfants paraissent plus calmes, plus concentrés*, témoigne Charline Roussel, Cheffe de Projet Opérationnel pour la Cité Éducative. *Ils développent des compétences psychosociales et stratégiques primordiales à leur bon épanouissement en classe, et l'implication du club d'échecs du collège facilite la passerelle CM2-6ème,*

qui peut parfois faire peur. Ainsi, les partenaires de l'action témoignent également que les compétences acquises chez les enfants, comme la concentration, la patience, ou la gestion du stress sont directement réinvesties en classe. Cette réussite est rendue possible grâce à l'implication des différentes parties prenantes. Ainsi, le pilotage dans le cadre de la Cité éducative, permet l'harmonisation de la proposition aux différentes écoles et l'organisation d'un temps fort final, un tournoi qui valorise les enfants impliqués toute l'année. La volonté forte de pérenniser cette action dans le temps se traduit également par la mise à disposition de moyens pour les écoles volontaires afin de s'équiper : échiquiers, pendules. Concrètement, la coordination ainsi créée et l'engouement autour du projet global ont permis la mobilisation d'une équipe élargie regroupant une pluralité de parties prenantes (élu·es, service des sports, service communication, inspection de l'Éducation nationale, directions d'écoles, acteur·rices du périscolaire). Enfin, le soutien de la ville de Nanterre et l'implication des élu·es a aussi permis d'asseoir la légitimité de cette démarche, qui a même bénéficié de sponsoring, via des fonds d'entreprise. Pour Jean-Pierre Bellier, Adjoint au Maire en charge de l'Action Éducative, *cet engouement général autour d'un tournoi mêlant les écoles de la ville favorise la mixité sociale et l'ouverture des enfants grâce aux rencontres qu'il occasionne. De plus, la tenue des cours d'échecs sur les temps périscolaires (midi et soir) permet de travailler la notion de persévérance scolaire et développe l'estime de soi, pour des enfants qui peuvent parfois présenter des fragilités. Cette visibilité donnée au projet, et donc la valorisation des participant·es, a par ailleurs permis une mobilisation importante des parents dont certains pouvaient adopter jusque-là des stratégies d'évitement scolaire.*

Un projet fédérateur pour l'ensemble de la communauté éducative du territoire

Cette première phase s'est ensuite traduite par une ambition nouvelle : donner corps au concept de mixité sociale en acte, à l'échelle de la ville. Pour Jean-Pierre Bellier, *il était important que ce projet soit un projet de territoire, qui aille au-delà de la conception des actions politique de la ville, généralement confinées à destination de publics des quartiers prioritaires et de leurs problématiques ciblées dans le cadre des contrats de ville. Ainsi, il précise que le choix a été fait d'élargir le projet à l'ensemble des écoles de la ville, afin d'encourager de nouvelles opportunités de rencontres entre élèves de différents milieux sociaux et scolaires, et, in fine, de réduire certaines inégalités. Si, la première année, 6 écoles se sont portées volontaires pour participer avec leurs classes de CE1 (ce qui a représenté environ 350 enfants présents à la journée de tournoi), les retombées positives et la visibilité de l'évènement ont permis d'élargir le projet au fil du temps. Ainsi, la dernière édition, qui a eu lieu en juin 2024, a vu participer 8 écoles de la ville, pour un millier d'élèves investis, et des finalistes qui ont eu l'occasion d'affronter la championne de France d'échecs de moins de 14 ans autour d'une grande partie simultanée. Pour valoriser l'implication des enfants, une continuité de l'activité a été instaurée depuis le lancement du projet, en l'élargissant aux élèves de CE2 qui avaient donc participé à l'action durant leur année de CE1. Cette année, l'équipe projet espère accueillir joueur·euses (du CE1 au CM1), parents et invité·es au stade couvert de l'Arena. Jean-Pierre Bellier, qui veut croire en l'autonomisation du projet, espère même des perspectives internationales, en référant l'action « Tous aux Échecs » dans les initiatives prises par Nanterre au titre de son appartenance au réseau mondial des villes apprenantes de l'Unesco.*

CONTACTS :

Charline Roussel, Cheffe de Projet Opérationnel Cité Éducative : charline.roussel@mairie-nanterre.fr
Jean-Pierre Bellier, Adjoint au Maire en charge de l'Action Éducative : jean-pierre.bellier@mairie-nanterre.fr



Les Mureaux

FAIRE DU BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT UN LEVIER D'APPRENTISSAGE DU NUMÉRIQUE

Implanté depuis 2011 aux Mureaux, le PIMMS Médiation Yvelines (PMY) œuvre à faire de l'accès aux droits et aux services publics un levier pour l'inclusion numérique et professionnelle, par des actions de médiation et d'apprentissage.

Une structure facilitatrice du lien entre institutions, entreprises et usager-es

Présent sur tout le territoire yvelinois au travers de 5 points d'accueil et de multiples permanences, le PMY est membre du Réseau National PIMMS Médiation. Créé en 1998 à partir d'une première expérience à Lyon, le réseau développe, avec ses entreprises membres, des espaces de mutualisation d'accès aux services publics et aux démarches du quotidien. A l'époque, l'État, les collectivités et des entreprises de services publics, comme EDF ou la SNCF, s'allient afin d'améliorer leur lien avec les habitant-es des quartiers populaires. Il s'agissait aussi, dans un contexte de dématérialisation croissante, d'adapter les services des entreprises et d'accompagner les populations fragiles en proposant des services de médiation énergie, de médiation numérique et de conseil. *Nous sommes un acteur de la médiation sociale, missionné pour promouvoir l'accès au droit juste*, précise Ali Rih, directeur du PIMMS Médiation Yvelines. Au-delà, l'association porte également l'ambition de renforcer le pouvoir d'agir et l'autonomie des bénéficiaires grâce à des actions à visée d'apprentissage du numérique. *On se*

base sur les principes de la formation pour adultes et les valeurs de l'éducation populaire afin de faire du besoin des usager-es un levier pour leur apprentissage du numérique, ajoute-t-il. La première étape, celle de l'expression et de la compréhension des besoins, est facilitée par la proximité et la formation continue des médiateur-ices sociaux. Leur posture de facilitation, en tant qu'agent-es indépendant-es de l'État et des entreprises, doit permettre de construire avec le public un parcours d'accompagnement et d'apprentissage du numérique. *Pour l'apprentissage du numérique, c'est important de matérialiser le bénéfice que la personne va en retirer et de partir de son besoin*, explique Ali Rih.

Créer des parcours d'accompagnement à partir des besoins

C'est face à cette nécessité d'agir au plus proche des besoins que le PIMMS a diversifié ses actions. Le premier niveau d'intervention se situe dans la capacité à apporter une réponse immédiate aux sollicitations, ou de réorienter vers l'acteur-ice le-la plus adapté-e grâce à la finesse du réseau que le PIMMS a tissé sur le territoire. Cette première réponse

est apportée au sein des 5 antennes du PMY aux Mureaux, à Vernouillet, Poissy, Plaisir et Saint-Cyr-l'École. Ces points d'accueil sont complétés par des permanences de proximité avec le dispositif PAND@ (Point d'accompagnement numérique aux démarches administratives), destinées à renforcer l'aller-vers au sein de centres sociaux ou d'ensembles d'immobilier social, pour toucher d'autres publics et s'adapter à leurs contraintes. Au-delà des questions d'éloignement physique, ces modules touchent aussi des personnes qui ne viendraient pas dans le PIMMS et ses antennes du fait des évolutions de la population, de l'engorgement des files d'attente ou de contraintes diverses. Les permanences PAND@ proposent aussi une médiation poussée entre institutions et usager-es, en phase avec le contexte d'intervention. L'implantation dans les résidences sociales par exemple permet de travailler le lien bailleur-locataires à travers la prise en main de l'espace locataire. *Ça n'est pas simple : sur ces outils, dont l'utilisation n'est pas quotidienne, il faut se poser la question du canal par lequel on mobilise, et ça passe souvent par le côté financier*, poursuit Ali Rih. Les accompagnements reposent donc d'abord sur les questions de consommation d'énergie et d'entretien du logement afin de donner à voir l'utilité de cet outil. *On s'est aussi rendu compte que les salarié-es des usines automobiles du territoire prenaient souvent un jour de congé pour venir nous voir, on a voulu adapter notre offre en proposant un accompagnement sur le lieu de travail*, détaille le directeur. Le PIMMS s'est rapproché des directions RH et RSE des groupes Stellantis de Poissy et Renault de Flins pour effectuer des permanences dans les usines, à des horaires adaptés. Plus qu'un accompagnement aux droits et à la maîtrise du numérique, le projet consiste aussi à maintenir l'employabilité des salarié-es en les formant à la digitalisation des modes de production.

Accompagner et autonomiser, un enjeu de qualité de service et de coordination

L'objectif de ces accompagnements reste d'autonomiser les usager-es, c'est le rôle de la Petite École du Numérique. Il s'agit d'un parcours permettant un apprentissage plus complet des techniques du numérique, qui peut se faire soit en groupe - sur sollicitation d'EHPAD ou d'un centre social par exemple -, ou en individuel, et toujours sur l'appareil des participant-es, en partant du besoin premier : faire valoir ses droits, communiquer, faire des achats, s'informer... *L'ADN du PIMMS c'est de faire avec, d'autonomiser. C'est un enjeu majeur actuellement, dans une situation de trop plein dûe aux contextes socioéconomiques, qui oblige parfois à faire pour, par manque de temps ou pour parer l'urgence*, constate le directeur. La structure, labellisée entre autres France Services et Point Conseil Budget, fait en effet face à un afflux constant de nouveaux-elles usager-es, qui implique de repenser les modalités d'action afin de préserver un service de qualité. Car, si les institutions soutiennent largement la structure et son action, il existe un problème de lisibilité des dispositifs d'accompagnement. Cela amène les interlocuteur-ices des habitant-es à orienter systématiquement vers le PIMMS. Il est de fait nécessaire de sortir d'une logique de dispositif pour construire des parcours plus clairs. Pour ce faire, le PIMMS a initié et coanime un COPIL "Accès aux Droits", aux Mureaux, et milite pour son déploiement dans d'autres territoires. Destinées à favoriser la coordination entre la multitude d'acteur-ices de l'accompagnement et à rendre plus fluide le parcours des usager-es, ces instances semblent de plus en plus indispensables pour faire face à la dispersion des acteur-ices, qui complique et rallonge d'autant plus les démarches.

CONTACT :

- Contact : Ali Rih, directeur du Pimms Médiation Yvelines : ali.rih@pimmsmediation.fr



Zoom sur... des productions 2024 du Pôle ressources

> Des publications

[Actes] Comment mettre en oeuvre et donner du sens à la participation ?

Cette publication restitue les échanges et réflexions de la seconde rencontre du cycle de réflexion « Quartiers populaires et participation des habitant-es » : comment maintenir la mobilisation du public dans le temps et lui permettre de trouver un intérêt à participer ? Comment dépasser les rapports de forces et les enjeux de pouvoir ? Quelles méthodes de coopération et d'animation pour inclure le plus grand nombre et libérer la parole ?

www.lepolderessources.fr/comment-mettre-en-oeuvre-et-donner-du-sens-a-la-participation/



[Étude] Les effets de la participation à un conseil citoyen sur les habitant-es

Le Pôle ressources produit des études en s'appuyant sur les étudiant-e-s du master 2 « Métier du politique et de l'action publique territoriale » de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye / Université Paris Saclay. L'étude réalisée par Clarisse Veillard et Jodie Van de Riet aborde les effets de ce dispositif participatif : celui des effets sur les participant-e-s. Dit autrement : qu'est-ce que la participation à un conseil citoyen fait aux individus qui participent ?

www.lepolderessources.fr/participer-a-un-conseil-citoyen-quels-effets-sur-la-participation/



[Fiche repère] La géographie prioritaire de la politique de la ville dans les départements de l'ouest francilien

Ce document propose une présentation synthétique de la politique de la ville dans les 3 départements de l'ouest francilien (Yvelines, Hauts-de-Seine et Val d'Oise) couverts par l'action du Pôle ressources

www.lepolderessources.fr/participer-a-un-conseil-citoyen-quels-effets-sur-la-participation/



> Des podcasts



Banlieues françaises : expériences et expressions du quartier

Ce podcast restitue l'intervention de Benjamin Lippens, doctorant en sociologie qui mène une thèse intitulée «

Grandir en banlieue : parcours, construction identitaire et positions sociales ». En arpentant les banlieues populaires, il a pu collecter les témoignages de plusieurs centaines d'adultes ayant grandi dans le même quartier, afin de mieux saisir leurs manières de voir la société française et d'y prendre place.

www.lepolderessources.fr/banlieue-francaise-experiences-et-expressions-du-quartier/

Rôle et place des figures parentales

Le podcast restituant l'intervention de Pierre Périer, sociologue, professeur en sciences de l'éducation à l'université Rennes 2 et chercheur au laboratoire CREAD, sur le rôle et la place des figures parentales dans l'éducation des enfants.

www.lepolderessources.fr/role-et-place-des-figures-parentales-dans-leducation/



> Des publications en coproduction



[Actes] Colères et révoltes urbaines : comprendre - voir - agir

Les actes de la rencontre proposée par la fédération des Centres Sociaux des Yvelines en avril dernier, avec l'appui de la Communauté Urbaine GPS&O et du Pôle ressources, rendent compte des échanges et questionnements des participant-es, appuyés par le sociologue Sébastien Roché, sur les causes de la colère et des révoltes survenues suite à la mort de Nahel, lors d'un contrôle de police, le 27 juin 2023.

www.lepolderessources.fr/coleres-et-revoltes-urbaines-comprendre-voir-agir/



Pôle Ressources

Ville et développement social

Pôle ressources ville et développement social

39 rue des Bussys - 95600 Eaubonne

contact@lepoleressources.fr

Tenez-vous informé-es de l'actualité du Pôle ressources sur
www.lepoleressources.fr



agence nationale
de la cohésion
des territoires



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*